

Séance du 03 mai 2016 à 20.00 h.

Sous la présidence de M. Thierry Lacroix, président du conseil, l'ordre du jour est le suivant :

- 1. Appel d'entrée.**
 - 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2016.**
 - 3. Communications de la Municipalité.**
 - 4. Liste des prochains préavis.**
 - 5. Rapport de la commission de gestion sur le contrôle de l'administration et vote.**
 - 6. Divers et propositions individuelles.**
 - 7. Appel de sortie.**
-

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant faite, il sera suivi tel que présenté.

1. Appel d'entrée.

Mme Françoise Monnier, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 37 conseillères et conseillers sont présents et 8 absents. Il s'agit de MM. Olivier Deriaz, Antonello Boverio, Patrick Tharin, Jean-Michel Chabod, Mmes Chantal Besuchet, Carole Beati, Patricia Chambettaz et M. Christian Cachemaille (excusé valablement – armée).

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2016

La lecture du procès-verbal de la séance du 15 mars 2016 n'est pas demandée.

Le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteur, Mme Françoise Monnier.

3. Communications de la Municipalité

M. Thierry Lacroix, président, donne lecture d'une lettre de pétition contre la construction prévue à la rue du Clos. Cette lettre a été adressée à la Municipalité, et en copie au Conseil communal.

M. Julien Cuérel, syndic, fait part des informations suivantes :

- ❖ **Chargement des cartes pour les poubelles** : les nouveaux billets de Fr. 50.- ne sont pas acceptés par l'appareil. Un employé de l'entreprise concernée viendra la semaine prochaine pour remédier à ce problème.
- ❖ **Borne-hydrante – rue de l'Hôtel de Ville** : cette borne a été changée, car elle ne fonctionnait plus.
- ❖ **Dégrilleur STEP** : le dégrilleur sera posé le 17 mai. La Municipalité attendait que l'hiver soit fini pour effectuer ces travaux.
- ❖ **Nouvel employé communal** : un véhicule a été acheté et sera mis à disposition de M. Eddy Guignard d'ici un à 2 mois, pour ses déplacements. Au niveau de la couverture accident, il est préférable que ce soit un véhicule communal plutôt que privé.
- ❖ **Préavis pour le crédit d'étude des transformations de l'Hôtel de Ville** : ce préavis sera envoyé la semaine prochaine au Conseil communal.
- ❖ **Réponse au postulat de Mme Chantal Besuchet** : cette réponse sera également transmise au Conseil communal la semaine prochaine.

4. Liste des prochains préavis.

Il n'y a pas de préavis à annoncer aujourd'hui.

5. Rapport de la commission de gestion sur le contrôle de l'administration et vote .

M. Eric Deriaz, président de la Co'Gest, donne lecture de son rapport.

La parole n'étant pas demandée, M. Thierry Lacroix, président, soumet au vote les conclusions dudit rapport, soit :

- Accepter le rapport tel que présenté,
- Donner décharge à la Municipalité pour sa gestion administrative portant sur l'exercice 2015-2016,
- Donner décharge à la commission pour cette partie de son mandat.

Le rapport de la Co'Gest est **accepté à une large majorité (aucun avis contraire, une abstention).**

M. Gérard Hurni intervient au sujet du préavis sur la parcelle 305 (anciennement hangar à bois) qui ne peut pas être voté, en raison d'une seule opposition. Il déplore le fait que la personne qui s'oppose à cette extension de la laiterie soit elle-même fille de laitier... Il demande où en est le traitement de cette opposition.

M. Julien Cuérel, syndic, explique que cette opposition est toujours en cours et que si cela prend du temps, c'est que l'opposant agit par l'intermédiaire de son avocat. La commune a donc dû faire intervenir son avocat également. Dès que cela sera possible, le Conseil communal sera amené à voter sur la levée ou le maintien de cette opposition et il espère que cela pourra se faire en juin 2016.

6. Divers et propositions individuelles.

- ❖ M. Thierry Lacroix, président, rappelle que la dernière séance du Conseil de la législature aura lieu le **vendredi 24 juin 2016, à 19h00 au Chalet de Grange-Neuve.**
- ❖ Par ailleurs, la séance d'assermentation pour les conseillers présents réélus aura lieu le **lundi 30 mai 2016 à 19h30 à la salle des spectacles de l'Hôtel de Ville.**
- ❖ M. Raymond Deriaz demande que le nécessaire soit fait pour boucher les nids-de-poule à la rue du Clos. Il demande qui paie la facture des autres trous dans les rues du village.
- ❖ Par ailleurs, il se demande s'il vit "dans un quartier louche"; en effet, durant le même laps de temps, soit le réverbère de la Grand'Rue était allumé en plein jour, soit il n'y avait plus de lumière dans ce quartier.

M. François Deriaz explique qu'en effet, un poteau est tombé à la rue de l'Echat (à cause d'un vent violent) et que, lors de transport de bois près de chez M. Raymond Deriaz, un camion a touché le poteau. Toutefois, tout cela sera réparé très prochainement.

Concernant la première question de M. Raymond Deriaz, M. Julien Cuérel, syndic, lui répond que les trous de la rue du Theu ont été bouchés par l'entreprise Bollini, tout comme ceux de la rue des Vignettes (vers chez Moll) : cette dernière facture a été répartie entre l'entreprise Bollini et la commune.

- ❖ M. Eric Deriaz demande combien de signatures la pétition dont il est question plus haut a récoltées.

M. Thierry Lacroix, président, répond que 115 personnes ont signé.

- ❖ M. Armin von Ow revient également sur ladite pétition et demande ce qui va se passer.

M. Julien Cuérel, syndic, explique qu'il y a eu une mise à l'enquête, que les plans ont été revus, suite à un refus d'autorisation de construire et que maintenant, la commune n'a plus de motif valable de s'y opposer. Toutefois, si d'autres personnes font opposition, le Conseil communal pourrait être appelé à se prononcer sur la levée ou le maintien d'éventuelles oppositions.

Pour ce qui est de la pétition, elle n'a pas voix d'opposition et la Municipalité ne pourra que transmettre au Canton le fait qu'une centaine de personnes a signé. Par ailleurs, pour répondre à la question de M. Eric Deriaz, la validité des signatures n'a pas été vérifiée.

- ❖ M. Julien Cuérel, syndic, attire l'attention de l'assemblée sur le fait que, lors de la dernière séance de juin, il y aura probablement beaucoup de matière et de nombreux préavis à voter (les comptes, la modification du règlement du Conseil communal, le crédit d'étude des travaux de transformation de l'Hôtel de Ville).
- ❖ M. Pascal Savary se demande s'il s'agit d'une politique délibérée de la part de la Municipalité de soumettre à votation autant de préavis lors de la dernière séance de la législature, alors que les nouveaux conseillers (2016-2021) ne les auront pas étudiés.

M. Julien Cuérel, syndic, lui explique que c'est important de pouvoir les voter avant fin juin, car c'est la Municipalité actuelle qui a planché là-dessus depuis des mois. Il ne s'agit donc en aucune façon d'une politique délibérée.

Par ailleurs, si certains préavis ont pris du retard, comme on l'a vu plus haut, ce n'est pas forcément à cause de la Municipalité.

- ❖ Mme Carole Beati demande des nouvelles de la place de jeu.

M. Jaques-Yves Deriaz, municipal, dit qu'ils ont demandé deux devis et vont encore en demander un troisième. Ce ne sera donc malheureusement pas pour cette année de législature.

7. **Appel de sortie.**

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. Mme Carole Beati étant arrivée peu après l'appel d'entrée, 38 conseillères et conseillers sont présents et 7 absents.

M. Thierry Lacroix, président, lève la séance à 20h25.

Le Président :

La Secrétaire :

Thierry Lacroix

Françoise Monnier